

# **DOSSIER D'ACHAT DE BILLET (ETUDIANTS ETRANGERS)**

## **Constitution du dossier (au Vice Rectorat Relex) :**

- Demande manuscrite de l'intéressé.
- Une copie conforme d'autorisation d'inscription étudiant étranger (légalisé par le service de la formation continue et des diplômes).(01)
- Attestation de non perception de bourse délivrée par le service de bourse (l'original).
- Une copie conforme du diplôme de fin d'études (légalisé par le service de la formation continue et des diplômes).(01)
- Copie de la première page du passeport.(01)

**Document établi par : le VR Relax**